



UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

Des moments incontournables et conviviaux partagés avec les Vallonnaises et Vallonnais.

La traditionnelle Foire d'Automne



Le Repas des Aînés



Le spectacle de Noël pour les écoles et la crèche



BON ANNIVERSAIRE !!!

Cette fin d'année a été marquée par 3 anniversaires importants pour la vie de la Commune.

20 ans

Découverte de la grotte ornée du Pont d'Arc dite Grotte Chauvet

30 ans

Création de l'Association «Les Amis de l'Hôpital»

30 ans

Organisation du 1^{er} Marathon International des Gorges de l'Ardèche

A NOTER ...

Cérémonie des Voeux
de la Municipalité
VENDREDI 09 JANVIER
à 18h30
Salle des Fêtes



ELECTIONS MUNICIPALES, SUITE ET FIN ...

Le recours engagé par la liste de Claude Benahmed devant le conseil d'Etat est rejeté : il n'y aura pas de nouvelles élections, la majorité municipale conduite par Pierre Peschier est confortée pour le reste du mandat. Par arrêt du 3 décembre 2014, la 7^{ème} section du Conseil d'Etat vient de confirmer le résultat du Tribunal Administratif de Lyon du 24 juin. Le tribunal parisien a ainsi mis un point final à la polémique électorale.

Dans ce dernier Vallon Info de l'année, nous vous proposons de découvrir les agents municipaux du service administratif et le concierge.

Le service administratif

Sandrine AYMARD, Secrétaire générale, coordonne l'ensemble des fonctions et des missions de ce service qui se compose de 6 personnes.



Marie Christine MOSNIER et Sylvie DE SOUSA assurent le secrétariat d'accueil et reçoivent le public et les appels téléphoniques tous les jours du lundi au vendredi au rez-de-chaussée du Château Mairie.

Leur mission est de vous renseigner et de vous orienter dans vos démarches administratives.

Leurs domaines d'intervention sont vastes : Etat Civil (décès, naissances, etc), concessions du cimetière, urbanisme, inscriptions sur les listes électorales, mise à disposition de salles municipales, débits de boissons et toutes autres questions liées au fonctionnement de la Commune.

Elles s'occupent également de la réception, de l'enregistrement et de l'envoi du courrier.



Au 1^{er} étage, vous trouverez les autres membres du service administratif

Fanny TOMASELLI, assure le secrétariat du Maire et des adjoints (prise de rendez-vous, gestion des agendas, lien avec les membres du Conseil Municipal). Elle est aussi en charge de la communication et de l'organisation des festivités communales.

Les personnes suivantes sont moins en contact avec le public, mais leurs compétences sont tout aussi indispensables au bon fonctionnement de notre collectivité.

Marie Aimée DUPLAN, assistante de gestion administrative à temps partiel (80 %), assure la préparation et le suivi de certaines réunions, l'exécution des décisions du Conseil Municipal et veille au suivi administratif des dossiers (contentieux, notaires, etc) et des demandes de subventions.

Cyril GILLES est en charge de la comptabilité. A ce titre, il suit le paiement des factures, des emprunts et l'encaissement des recettes (loyers, dotations de l'Etat, subventions, régies,...). Il assure aussi la gestion administrative du parc locatif communal, ainsi que le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale.

Frédérique ROCHE travaille à mi-temps dans notre mairie. Elle établit les fiches de paies des agents communaux, s'occupe du suivi de leur carrière (inscription à des formations, dossier de retraite, etc) et rédige les contrats d'embauche des saisonniers et contractuels.

Le concierge

L'entretien et la surveillance du Château-Mairie sont assurés par Thierry Mosnier.

Il est responsable de la mise en place des salles de réunions, de la gestion du stock liée à l'organisation des diverses cérémonies et réceptions.



Tous les 15 jours, il va à Valence chercher les produits pour la Banque Alimentaire.

Il a pour mission de veiller sur les magnifiques tapisseries d'Aubusson, situées dans la salle des mariages. Sur demande, il peut proposer des visites guidées.



Pour clore cette série sur les employés municipaux, revenons sur la fonction de la Secrétaire générale, Sandrine Aymard, qui est la responsable hiérarchique de tous les agents de la Mairie et assure à ce titre, la direction et la coordination de l'ensemble des services. Elle est également chargée, en lien avec le Maire et les élus, de la préparation et du suivi des décisions du Conseil Municipal et des commissions municipales ainsi que de l'élaboration et du suivi des budgets municipaux.

Ses fonctions nécessitent qu'elle soit en liaison permanente avec le Maire et les élus. Même si la prise de décision est toujours du fait de l' élu local, elle est une réelle force de proposition et participe étroitement à la définition stratégique des projets de la collectivité.

AGENDA

Mercredi 31 décembre : Réveillon du Jour de l'An organisé par l'Association «Vallon en Fête»

Vendredi 09 janvier à 18h30, salle des fêtes : cérémonie des Voeux du Maire de Vallon

Vendredi 06 février à 20h30, Château-Mairie : conférence proposée par l'Association «Les Amis de l'Histoire», présentée par J.Paul CHABROL «*La Bataille de Vagnas*»

LES LOTOS

Samedi 17 janvier à 18h, salle polyvalente : loto de l'Amicale Laïque

Samedi 24 janvier à 17h30, salle polyvalente : loto du Tennis Club

Samedi 07 février à 18h, salle polyvalente : loto de l'Amicale des Pompiers

Dimanche 15 février à 14h, salle des fêtes : loto du Parti Communiste

Dimanche 22 février à 14h, salle des fêtes : loto du Parti Socialiste